Introduction

Sauf dans des cas extrêmement rares, la nouvelle comptabilité communale fonctionne convenablement dans les communes et la plupart d'entre elles ont clôturé l'exercice 1997 avec un compte budgétaire, un bilan, un compte de résultats et une annexe.

Pour rappel, le système comptable des communes présente comme caractéristique principale l'adjonction à une comptabilité budgétaire, proche de l'ancien modèle communal, d'une comptabilité générale s'inspirant du modèle de la comptabilité générale des entreprises privées. La comptabilité générale permet d'établir de manière rigoureuse, au travers de bilans, comptes de résultats et annexes, 1'état du patrimoine de la commune (patrimoine immobilier, mobilier, créances, valeurs disponibles, dettes-, etc.) et les résultats de la gestion d'un exercice comptable.

A côté de la comptabilité générale, la nouvelle comptabilité communale codifie et généralise le recours au mécanisme des comptes individuels venant alimenter des comptes collectifs. Ces comptes individuels sont les « comptes particuliers » dont le plan comptable organise et normalise l'emploi. Le recours à ce type de compte est en effet requis, entre autres, pour le suivi des biens d'une certaine importance, d'emprunts et de subsides, de fournisseurs, de redevables, etc.

Il convient de noter que si la comptabilité générale et les comptes particuliers apparaissent comme des systèmes greffés sur une comptabilité budgétaire, ils n'en représentent pas moins un système cohérent et complet tant au niveau de son plan que de ses procédures et des mécanismes de reddition des comptes.

Les ouvrages que nous avons déjà publiés sur la comptabilité communale ont été fort complets. De ce fait et en raison de leur caractère didactique, ils ont connu et connaissent encore un très grand succès auprès des communes et des CPAS et plus particulièrement auprès des agents des communes, des CPAS, des provinces et des régions, des mandataires politiques, des conseillers, des experts comptables et des réviseurs d'entreprise qui devaient apprendre cette nouvelle matière.

Cet ouvrage a été délibérément conçu autrement : il reprend à l'intention de ceux qui connaissent et pratiquent déjà cette matière l'ensemble des outils qui leur sont nécessaires pour assurer le suivi permanent de la comptabilité communale.

Il englobe tant les plans comptables, les passerelles entre les plans comptables que les schémas complets des comptes et les principales difficultés que nous avons décelées chez ceux qui doivent tenir de manière permanente la comptabilité communale.

C'est ainsi que cet ouvrage reprend surtout et outre les éléments de législation :

1. l'ensemble des plans comptables actualisés
   - d'une part, les plans de la comptabilité budgétaire (le plan des codes fonctionnels et le plan des codes économiques),
   - d'autre part, le plan comptable général et le plan des comptes particuliers ;
2. les tables de correspondance entre les plans comptables de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale avec une table de correspondance ayant comme point de départ le plan des codes économiques et une autre table de correspondance ayant comme point de départ le plan des comptes généraux ;
3. les canevas des principaux enregistrements
   - en matière de travaux de clôture de la comptabilité générale (amortissement des actifs immobilisés) réévaluation des actifs immobilisés, réduction des subsides d'investissement obtenus et octroyés),
   - en matière d'emprunts à charge de la commune ou à charge des pouvoirs publics supérieurs, etc. ;
4. la concordance qui peut être établie entre la comptabilité. Budgétaire et de la

comptabilité générale, notamment au service ordinaire ;

5. les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe);
6. une procédure de contrôle des comptes annuels. Signalons à cet égard qu'un outil de vérification et contrôle des comptes budgétaires et généraux des communes a été conçu par Georget Potvin et distribué par les auteurs auprès de la Région de Bruxelles-capitale. Il s'agit du logiciel Publicount. Le tableau de concordance présenté dans le présent ouvrage est établi automatiquement à l'aide de ce logiciel. En outre, les contrôles opérés et présentés ici sont automatisés dans Publicount.

De la sorte, nous pensons avoir répondu aux principales attentes des receveurs en premier lieu et d'un grand nombre de publics diversifiés en second lieu.

Cet ouvrage s'adresse donc avant tout aux communes et aux institutions de tutelle. Il ne manquera pas cependant d'intéresser les CPAS, les provinces et les régions qui y verront un modèle de leur future comptabilité. Il s'adresse bien entendu aux étudiants de management public et communal, aux réviseurs d'entreprise et aux experts comptables qui découvriront dans la nouvelle comptabilité communale un exemple d'outil d'information et en même temps de gestion, enchaînant les différentes fonctions de la comptabilité selon une procédure unique, systématisée et automatisée. Il intéressera enfin les banques (surtout Dexia) ainsi que toutes les entreprises qui conçoivent ou distribuent du matériel et des programmes informatiques à destination des communes.